



Bovins laitiers

De l'herbe tout l'été avec le brome des prés



Par : Louis Bergeron, agronome
Conseiller
MAPAQ, Centre de services de Victoriaville
<http://www.agr.gouv.qc.ca>
Pour commentaires : louis.bergeron@agr.gouv.qc.ca
Révisé le 19 avril 2002

Lorsque vient le temps de choisir une graminée dans notre mélange à pâturage, notre choix se porte habituellement sur la fléole des prés (mil). Elle ne coûte pas cher, est facile à semer, s'implante toujours bien et offre une bonne croissance au printemps. Mais lorsqu'on veut de l'herbe en juillet, août et septembre, il vaut mieux se tourner vers d'autres graminées comme les bromes ou le dactyle.

Le brome que vous connaissez sans doute depuis longtemps est le brome inerme. Le brome des prés est un autre brome qui a été introduit plus récemment en 1980 dans l'Ouest canadien. Il a fait son apparition au Québec il y a quelques années seulement. Dans un essai effectué entre 1997 et 1999 dans un pâturage en rotation à Victoriaville, le brome des prés a obtenu 20 % plus de rendement que le brome inerme et la fléole (mil). Ce résultat va dans le même sens que celui d'un autre essai fait en Alberta entre 1988 et 1991 où les bromes des prés ont obtenu un rendement de 23 % supérieur aux bromes inermes dans une régie à 4 coupes. Des taures au pâturage dans un essai en Saskatchewan en 1987 avaient obtenu le même gain de poids avec les deux bromes entre le 15 juin et le 11 août, alors qu'entre le 11 août et le 5 octobre, les taures sur le brome des prés avaient obtenu un gain de poids de 24 % supérieur à celles sur le brome inerme.

Ces résultats s'expliquent par le fait que le brome inerme ne tolère pas les défoliations répétées occasionnées par la paissance. Ses tiges sont dressées et la fauche fréquente l'épuise, alors que le brome des prés a de nombreuses feuilles basales. Le brome des prés est vraiment une plante à pâturage et peut aussi être récolté en foin, alors que le brome inerme ne devrait être utilisé que pour le foin.

Trois cultivars sont enregistrés au Canada, soit Fleet, Paddock et Regar. Une évaluation de ces cultivars a été faite dans les Maritimes entre 1991 et 1994. Elle a révélé que même en régie de coupe pour le foin, les 3 cultivars de brome des prés obtenaient des rendements supérieurs à 10 des 11 cultivars de brome inerme à l'essai. C'est à la 3^e année de récolte surtout que le brome des prés dépassait le brome inerme; ce qui nous donne une indication que le brome des prés a une persistance ou une résistance à l'hiver plus élevée. Dans un autre essai comparatif fait en Ontario entre 1997 et 1999, le brome des prés a obtenu, en pâturage simulé de 3 ou 4 coupes, un rendement similaire au dactyle l'année suivant le semis. À la troisième année son rendement n'avait décliné que de 4 % alors que le dactyle a subi des dommages hivernaux qui ont occasionné une baisse de rendement de 17 %.

Le brome des prés tout comme le brome inerme est difficile à établir. D'abord il ne peut pas être mélangé au trèfle dans la boîte à semences fourragères, sa semence étant trop longue. De plus il doit être placé à la bonne profondeur, soit 1,25 à 1,9 cm (0,5 à 0,75 pouce) dépendant des conditions d'humidité. Nos méthodes de semis ont tendance à le laisser en surface comme lors d'un semis à la volée, ou à l'enterrer trop profondément lorsqu'on le mélange avec une céréale dans la boîte à céréale du semoir. Cette dernière méthode semble quand même la meilleure à condition que les unités de semis soient munies de roues pour le contrôle de la profondeur. On peut le semer aussi au semoir Brillion mais le résultat laisse parfois à désirer.

Étant donné l'inconvénient que peut procurer un établissement trop lent, et pour éviter de manquer d'herbe l'année suivant le semis, il serait sage d'y ajouter de la fléole en plus de la légumineuse. La fléole constitue une assurance pour la première année, et avec les années, le brome des prés gagnera du terrain grâce à sa propagation horizontale par rhizomes. Ces derniers sont cependant moins importants que ceux du brome inerme ou du chiendent.

Le taux de semis du brome des prés en mélange avec d'autres espèces devrait être de 12 kg à l'hectare (10,7 lbs/acre), ce qui est plus élevé que le taux pour le brome inerme à 10 kg à l'hectare, parce que le poids au 1000 grains du brome des prés est plus élevé.

Au Québec, le brome des prés est inclus dans les essais officiels du CRAAQ sur quatre sites depuis 1999 et les cultivars Fleet et Paddock seront recommandés en 2002.

Le coût d'établissement d'un pâturage avec le brome des prés est plus élevé : la semence est chère et le taux de semis recommandé est élevé; mais son rendement, sa croissance rapide en été et à l'automne, sa persistance avec les années, et son appétence justifient l'investissement.